

CNP Assurances publie son 1^{er} rapport de durabilité conformément à la directive CSRD

La directive européenne CSRD impose aux grandes entreprises une transparence renforcée sur leurs performances environnementales, sociales et de gouvernance. A la suite de ses résultats annuels 2024, CNP Assurances publie aujourd'hui son premier rapport de durabilité, aligné sur ces nouvelles exigences. Ce rapport couvre 9 normes thématiques et repose sur plus de 800 points de données quantitatives et qualitatives, permettant une évaluation complète des impacts et engagements du Groupe.

Assureur et investisseur responsable, CNP Assurances entend contribuer à une société inclusive et durable. Cette ambition se traduit par des engagements et des objectifs précis qui ciblent l'ensemble de ses parties prenantes. Dans son premier rapport de durabilité, CNP Assurances définit un plan de transition détaillé, structurant sa stratégie de décarbonation et d'adaptation au changement climatique.

L'analyse de double matérialité réalisée a permis d'identifier les principaux enjeux ESG impactant la performance financière du Groupe ainsi que ses effets sur l'environnement et la société. Parmi ces enjeux prioritaires figurent la transition énergétique, la résilience climatique et l'inclusion sociale.

Un investisseur engagé pour une finance durable

Avec plus de 400 Md€ d'actifs sous gestion, CNP Assurances adopte une politique d'investissement responsable alignée sur l'Accord de Paris et les Objectifs de Développement Durable de l'ONU.

La stratégie d'investissement responsable déployée par CNP Assurances vise, d'une part, à protéger les actifs adossant les engagements envers ses assurés, et d'autre part, à créer de la valeur financière et extra-financière pour toutes les parties prenantes de CNP Assurances. Elle repose sur trois piliers :

- La politique d'exclusion,
- La politique d'engagement actionnarial,
- La sélection des investissements sur la base de critères ESG.

CNP Assurances a adhéré à la *Net-Zero Asset Owner Alliance* et s'est engagé à atteindre la neutralité carbone du portefeuille d'investissements d'ici 2050. En 2024, le Groupe renforce son engagement en faveur du climat et de la biodiversité à travers plusieurs mesures concrètes :

- Engagement de réduire de 32% l'empreinte carbone par m² de son portefeuille immobilier d'ici 2029 par rapport à 2019, aligné avec une trajectoire de réchauffement de 1,5°C.
- Interdiction de tout nouvel investissement dans des entreprises dont plus de 20 % du chiffre d'affaires provient des pesticides ou impliquées dans la déforestation non contrôlée.
- Accélération du financement des énergies renouvelables et des infrastructures résilientes face au changement climatique.

Un assureur responsable qui repousse les limites de l'assurance

Depuis ses origines, CNP Assurances développe des solutions de gestion des risques et d'assurance innovantes et utiles qui répondent aux mutations de la société et aux enjeux d'allongement de la durée de vie, de préparation de la retraite, d'évolution des régimes de protection sociale.

Le Groupe propose des solutions pionnières pour repousser les frontières traditionnelles de l'assurabilité, comme le droit à l'oubli pour les personnes ayant été atteintes par de cancer du sein et des produits de micro-assurance en Amérique latine.

CNP Assurances s'engage à assurer un suivi régulier de ses engagements et à publier annuellement l'évolution de ses indicateurs ESG. Conscient des défis restants, le Groupe poursuit ses efforts pour aligner l'ensemble de ses activités aux objectifs de neutralité carbone à l'horizon 2050.

Le [rapport de durabilité](#) est consultable sur notre site internet. Ce rapport présente des informations préliminaires, en cours d'audit, susceptibles d'être complétées et ajustées.

Marie-Aude Thépaut

Directrice générale de CNP Assurances



« Nous sommes extrêmement fiers d'être au rendez-vous fixé par la directive CSRD. La publication de ce premier rapport de durabilité, en même temps que l'annonce de nos résultats annuels 2024, est le fruit d'un travail de longue haleine qui a mobilisé de nombreuses équipes internes et expertises. Les nouveaux engagements pris en 2024, comme ceux contre l'usage des pesticides ou la lutte contre la déforestation, s'inscrivent dans la continuité de notre action : CNP Assurances publie depuis deux ans sa performance globale intégrant des indicateurs financiers et extra-financiers. Cette réglementation conforte notre raison d'être et les engagements pris envers nos parties prenantes. »

A propos du groupe CNP Assurances

Assureur de biens et de personnes, le groupe CNP Assurances compte plus de 8 300 collaborateurs. Son résultat net s'élève à 1 582 M€ en 2024. Filiale de La Banque Postale, le Groupe est N° 2 de l'assurance emprunteur immobilier et de l'assurance-vie en France. Il est le 5° assureur en Europe et le 4° assureur au Brésil. Ses solutions sont distribuées dans 19 pays par différents partenaires et assurent plus de 36 millions de personnes en prévoyance et protection, et 13 millions en épargne-retraite. CNP Assurances est un assureur et investisseur responsable (plus de 400 Md€ investis dans tous les secteurs) qui agit pour une société inclusive et durable, protégeant et facilitant tous les parcours de vie.

Contacts

Florence de Montmarin 01 42 18 46 51
Tamara Bernard 01 42 18 86 19

servicepresse@cnp.fr

Suivez-nous :     

